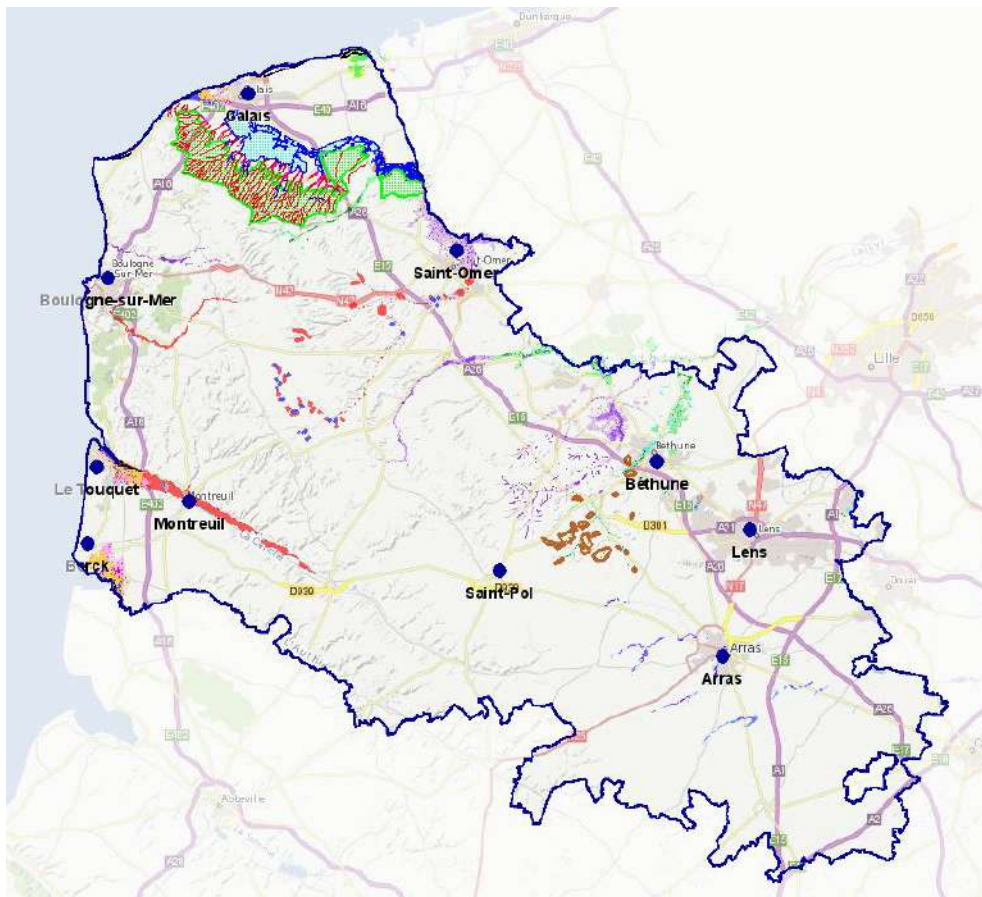


Guide d'utilisation de l'outil Géo-Ide Risques



Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

SOMMAIRE

Table des matières

I. Introduction.....	4
II. Quels sont les risques visualisables avec l'outil ?.....	4
III. Échelles de validité et échelles de visibilité.....	5
III.1 – Échelle de validité des données.....	5
III. 2 – Échelle d'apparition des données.....	6
IV. Présentation générale.....	7
IV.1 – Découpage de la page.....	7
IV.1.1 – Zone 1.....	8
IV.1.2 – Zone 2.....	8
IV.1.3 – Zone 3.....	9
IV.1.4 – Zone 4.....	10
V – Processus d'identification des risques sur une parcelle.....	11
VI – Exemples.....	12
VI.1 – Risque minier.....	12
VI.2 – Risque inondation.....	14

I. Introduction

Depuis le 1er juillet 2015, l'instruction des actes d'urbanisme a été transférée en grande majorité aux collectivités qui ne disposent pas d'outils et de guides facilitant la prise en compte des risques dans l'application du droit des sols (ADS).

Pour accompagner les structures, les services de l'État ont mis en place un outil cartographique Géolde-Risques avec des données SIG téléchargeables. Il est accessible depuis le site de la préfecture à l'adresse suivante :

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs>

Les objectifs sont :

- d'accompagner les collectivités pour la mise en œuvre de l'article 134 de la loi ALUR sur la fin de la mise à disposition des services de l'État pour l'instruction des actes d'urbanisme,
- de proposer un outil commun à l'État, aux collectivités et aux EPCI
- de mettre à disposition des citoyens, des bureaux d'études... la connaissance des risques majeurs sur le département

Cet outil permet d'afficher l'ensemble des données Risques connues des services de l'État sur l'ensemble du département. Il prend la forme d'une carte dynamique.

Des liens permettent d'accéder aux documents réglementaires ou aux préconisations d'urbanisme élaborées dans l'attente d'un document réglementaire.

II. Quels sont les risques visualisables avec l'outil ?

Cet outil permet de visualiser l'ensemble des données sur les risques naturels, les risques miniers et les risques technologiques. Ils sont définis par rubriques, thèmes, sous thèmes, couches.



La rubrique « **Risque naturel** » se décompose en 2 thèmes et sous-thèmes :

- ▶ Le risque « Inondation »
 - L'identification des zones inondées constatées par les services de l'État
 - Les aléas des plans de prévention des risques inondations prescrits à utiliser dans l'attente de leur approbation
 - Les aléas issus des études locales sous maîtrise d'ouvrage de l'État
 - Les données relatives à la remontée de la nappe phréatique issues du BRGM
 - les communes situées dans un Territoire à Risque important d'Inondation en application de la directive inondation
- ▶ Le risque « Mouvement de terrain »
 - Les données relatives au retrait gonflement des argiles issues du BRGM
 - L'identification de la présence de cavités, tranchées militaires, sapes de guerre
 - Les emprises de failles tectoniques
 - Les zones de sismicité

La rubrique « **Risque minier** » permet de visualiser

- les communes concernées par des aléas miniers
- les aléas miniers des communes non reprises dans un plan de prévention des risques
- La localisation des points sans aléas

La rubrique « **PPR approuvé** » permet de visualiser les zonages réglementaires des plans de prévention des risques approuvés de type inondation, littoral, minier ou technologique.

La rubrique « **PPR prescrit** » permet de visualiser les périmètres d'étude des plans de prévention des risques technologiques.

III. Échelles de validité et échelles de visibilité

III.1 – Échelle de validité des données

Géo-Ide Risques vous permet de visualiser les informations à l'échelle de la parcelle. Cependant, les données sont issues d'études pour lesquelles l'échelle de validité est précisée sur les documents officiels. C'est seulement à cette échelle que la carte/donnée est pertinente.

Lorsqu'un projet se situe en limite de zonage, il est conseillé de baser son avis sur le document officiel ou à partir d'une visualisation de la cartographie à l'échelle de validité.

Les échelles de validité des PPR approuvés ou applicable par anticipation sont :

<p>PPR Naturel</p>	<p>PPR de la Canche : 1/ 10 000^{ème}</p> <p>PPR de l'Aa Supérieure : 1/ 10 000^{ème}</p> <p>PPR de la Hem : 1/ 10 000^{ème}</p> <p>PPR de la Lys Aval : 1/ 5 000^{ème}</p> <p>PPR de Loison sous lens : 1/ 5 000^{ème}</p> <p>PPR de Oignies : 1/ 5 000^{ème}</p> <p>PPR de Libercourt : 1/ 5 000^{ème}</p> <p>PPR de Mazingarbe : 1/ 5 000^{ème}</p> <p>PPR de La Lawe : 1/ 5 000^{ème}</p> <p>PPR de la Liane : 1/ 1 000^{ème} pour les communes de St Léonard, St Étienne au mont, Hesdigneul les Boulogne et Condette (planche 1 du PPR)</p> <p style="padding-left: 40px;">1/ 5 000^{ème} pour les autres communes (planches 3, 4 et 5)</p> <p>PPR Cotes à falaise : 1/ 5 000^{ème}</p> <p>PPR Littoral Gravelines – Oye plage : 1/ 5 000^{ème}</p>
<p>PPR Technologique</p>	<p>PPR de Nortanking : 1/ 1 000^{ème}</p> <p>PPR d'Arc International : 1/ 3 000^{ème}</p> <p>PPR de CECA : 1/ 3 000^{ème}</p> <p>PPR de Titanobel Explosif : 1/ 5 000^{ème}</p> <p>PPR de Si Group : 1/ 5 000^{ème}</p>

	PPR de Calaire Chimie : 1/ 2 000 ^{ème} PPR des usines Interor et Synthexim : 1/ 2 000 ^{ème} PPR d'Act'Appro : 1/ 1 500 ^{ème} PPR d'APERAM : 1/ 2 500 ^{ème} PPR de Styrolution France SAS : 1/ 2 000 ^{ème} PPR de Logistinord : 1/ 2 500 ^{ème} PPR de De Sangosse : 1/ 2 000 ^{ème} PPR VYNOVA MAXAN TAN (ex SAV GPN) : 1/ 5 000 ^{ème} PPR Primagaz : 1/3 000 ^{ème}
PPR Minier	PPRM du Béthunois : 1/5 000 ^{ème} PPRM du Lensois : 1/5 000 ^{ème}

III. 2 – Échelle d'apparition des données

Selon l'information recherchée, les données apparaissent à partir de certaines échelles.

Afin de ne pas surcharger la carte à l'ouverture de la page, **des données sont volontairement décochées par défaut**. Il s'agit des données relatives à la remontée de la nappe phréatique, à la directive inondation, au retrait gonflement des argiles, aux zones de sismicité, certaines données d'études et aux PPR prescrits.

Risque naturel

- Les zones inondées constatées : à partir du 1/50 000^{ème}
- Les aléas des plans de prévention des risques inondations prescrits : quelle que soit l'échelle
- Les aléas issus des études locales : quelle que soit l'échelle, sauf l'étude d'amélioration de la connaissance du risque inondation par ruissellement sur le territoire de la Haute-Deûle décocher par défaut
- Les données relatives à la remontée de la nappe phréatique : à partir du 1/50 000^{ème}
- les communes concernées par les Territoires à Risque important d'Inondation : quelle que soit l'échelle
- Les données relatives au retrait gonflement des argiles : à partir du 1/50 000^e **mais disparaît en dessous de l'échelle 1/5 000^e**.
- L'identification de la présence de cavités, tranchées militaires, sapes de guerre : se situe entre le 1/50 000^e et le 1/25 000^e" **mais disparaît en dessous de cette échelle**.
- Les emprises de failles tectoniques : à partir du 1/50 000^{ème}
- Les zones de sismicité : à partir du 1/50 000^{ème}

Risque minier

- Les aléas miniers : à partir du 1/50 000^{ème}

PPR approuvés

- Les PPR Inondation approuvés : quelle que soit l'échelle
- Les PPR Technologiques approuvés : à partir du 1/100 000^{ème}

- Les PPR Littoraux approuvés : à partir du 1/100 000^{ème}
- Les PPR Miniers approuvés : à partir du 1/100 000^{ème}

PPR prescrits

- Les PPR Technologiques prescrits : à partir du 1/100 000^{ème}

IV. Présentation générale

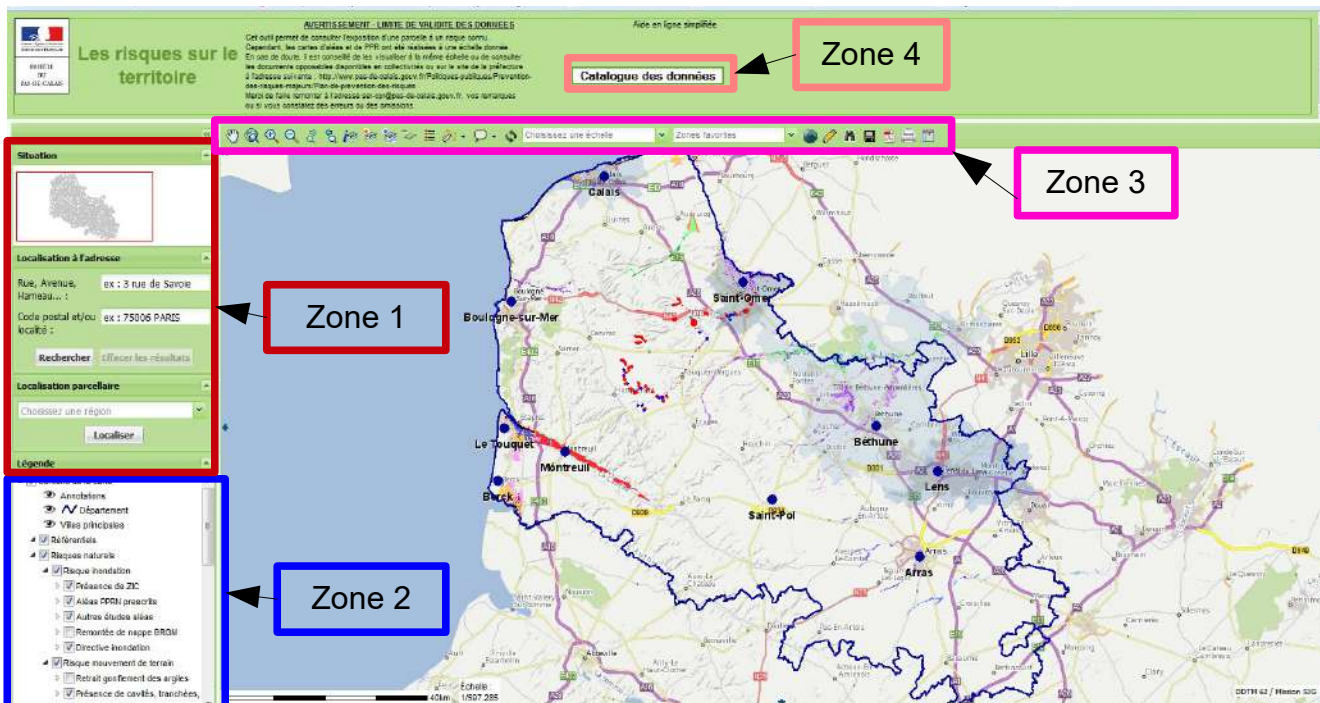
IV.1 – Découpage de la page

Lorsque l'on ouvre le lien, une page apparaît avec une carte, un bandeau supérieur et un bandeau latéral.

Dans le bandeau supérieur figurent le titre de la carte, un avertissement relatif à l'utilisation des données affichées, une aide en ligne simplifiée, un onglet « Catalogue de donnée » (cf point zone 4) et une barre d'outil (cf point zone 3).

Dans le bandeau inférieur figurent des informations sur la carte (échelle, référentiel pré-sélectionné qui peut être modifié en cliquant sur le menu déroulant).

Dans le bandeau gauche, une zone divisible en 2 sous-zones (cf point zone 1 et point zone 2).



IV.1.1 – Zone 1

Cette zone propose 3 types de localisation de votre recherche. En cliquant sur les triangles en haut à droite, il est possible de réaliser sa recherche :



* soit en déplaçant le curseur sur la carte pour localiser un lieu

* soit en renseignant l'adresse puis onglet « Rechercher »

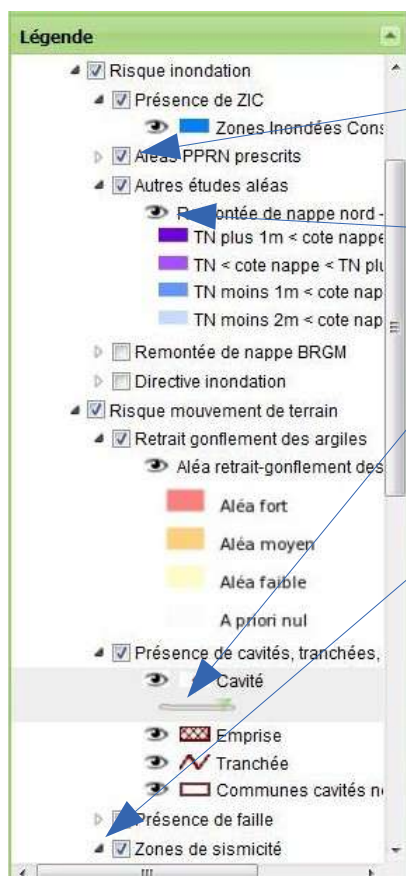
* soit en localisant la parcelle en remplissant les différentes rubriques puis onglet « Localiser »

Pour la localisation à la parcelle, sélectionner dans un premier temps la région, puis le département, puis la commune, et enfin la section puis le numéro de la parcelle.


Un menu déroulant automatique vous permet de sélectionner à partir d'une ou plusieurs lettres votre recherche.

IV.1.2 – Zone 2


Cette zone « Légende » reprend toutes les couches constituant la carte et permet de sélectionner les risques que vous souhaitez visualiser. Tous les risques connus sont repris mais **attention** certains n'apparaissent qu'à une certaine échelle. (cf point III-2)



* Vous pouvez alterner l'apparition des thèmes ou des sous thèmes en cochant ou décochant le carré .











* Pour masquer une couche d'un thème, cliquer sur l'œil  situé devant le nom de la couche









* Pour gérer la transparence d'une couche, déplacer le curseur horizontal sous le nom de la couche (Ce curseur n'est visible qu'en plaçant la souris sur la couche)

* Pour dérouler ou réduire le menu d'une couche, cliquer sur le triangle  à gauche du nom de la couche

IV.1.3 – Zone 3

Cette zone correspond à la barre d'outil. Le tableau ci-dessous explicite les fonctionnalités des différentes icônes. Néanmoins, le passage de la souris sur les icônes informe sur leurs fonctionnalités.

icône	Utilisation
	La main permet de naviguer sur la carte.
	La loupe permet de revenir à l'étendue maximale de la carte.
	« + » permet d'effectuer un zoom ou de définir une fenêtre de zoom sur la carte. « - » permet de réduire le zoom.
	Permet d'aller à la vue suivante, lorsqu'une vue précédente a été visualisée Permet de revenir à la vue précédente
	« i » permet d'obtenir des informations précises sur les risques présents dans la zone sélectionnée. Pour accéder aux informations, cliquer sur cette icône, une fenêtre « Interroger les couches » apparaît avec l'icône suivant :  Il est recommandé d'utiliser cette icône « information circulaire » en cliquant sur l'icône. Puis, définir sur la carte la zone à interroger - 1 clic pour définir la zone et 2 clics pour faire apparaître une fenêtre dans laquelle est rassemblé l'ensemble des informations. Vous avez ensuite accès aux informations détaillées en cliquant sur le « + » à côté de la loupe. Certaines informations vous renvoient aux documents associés en format pdf ou à un lien du site de la préfecture (doctrine, règlement) Attention : les données relatives aux argiles et à la sismicité n'apparaissent pas dans la fenêtre. Il faut les visualiser sur la carte en cochant la case dédiée (cf Zone 1)
	Permet d'afficher l'ensemble des légendes des couches affichées à l'échelle consultée
	Permet de mesurer une distance ou une surface Sélectionner en cliquant sur le triangle le type de mesure, puis cliquer sur l'icône puis sur la carte. Double cliquer pour terminer la mesure. Les informations apparaissent en bas à droite de la carte.
	Les couches associées aux risques à consulter dans l'outil ne nécessitent pas l'utilisation de cette fonctionnalité
	Permet de revenir à la carte initiale

icône	Utilisation
	Permet de sélectionner une échelle prédéfinie
	Permet de sauvegarder une zone et les couches affichées. Il est conseillé de sélectionner « sur votre machine » pour pouvoir la recharger sous cette forme en permanence. Si le choix est « sur le serveur », la conservation de la zone n'est que de 7 jours.
	En cliquant sur cette icône, une fenêtre apparaît sur la gauche de la carte à partir de laquelle de nouveaux outils sont proposés. Ils vous permettent par exemple de délimiter une parcelle. Attention : les icônes permettant les annotations ne sont pas opérationnelles.
	Permet de faire une requête sur une couche affichée pour chercher un enregistrement particulier
	L'outil disquette permet de télécharger la vue souhaitée en image (PNG, JPEG, PNG 24) puis de l'enregistrer dans le répertoire de son choix. Il est proposé 3 types de dimensions et le choix de conserver l'échelle ou l'emprise
	Génère la carte au format PDF en A4 ou A3
	Permet d'imprimer la carte après prévisualisation. Préférer la génération du PDF à l'impression directe à partir de cette icône
	Permet d'afficher ou de masquer le bandeau supérieur de la carte afin d'avoir une vue de la carte élargie

IV.1.4 – Zone 4

Cette zone permet d'accéder au catalogue interministériel de données géographiques pour y télécharger les données.

1. Cliquer sur « Critères avancés »
2. Dans la rubrique organisation, sélectionner DDTM62, cliquer sur Rechercher
3. Affiner la recherche en sélectionnant un ou plusieurs mots-clés
4. Cliquer sur Rechercher
5. Ouvrir la fiche correspondant à la série de données souhaitées ou les télécharger directement

V – Processus d'identification des risques sur une parcelle

1. Remplir les rubriques concernant la localisation de la recherche (cf Point IV.1.1-Zone 1)

→ Un zoom sur la parcelle apparaîtra

2. Sélectionner dans la légende les risques que vous souhaitez visualiser



Décocher l'ensemble des risques et les cocher un par un

3. Lorsque tous les items sont cochés, suivre les étapes suivantes :

1/ cliquez sur l'icône « i » de la barre d'outil. Une fenêtre « Interroger les couches » apparaît.

2/ cliquez sur l'icône  « Information circulaire »

3/ cliquer sur la carte à l'endroit souhaité, étirer le cercle et cliquer à nouveau 2 fois pour libérer le curseur. Une fenêtre s'ouvre dans laquelle s'affiche une synthèse des risques présents sur la zone sélectionnée.

Les risques qui ne sont pas cochés n'apparaîtront pas dans la fenêtre.



De plus, les informations liées à la sismicité et à l'argile ne seront pas mentionnées même si le thème est coché ; Il faudra se reporter au code couleur dédié à ces risques figurant dans la légende consultable en cliquant sur le triangle associé au sous-thème.

4/ dérouler les informations liées à un aléa en cliquant sur le « + » figurant à côté.

5/ Cliquer sur le tableau de données  qui déroulera la fenêtre. Les informations seront consultables en déplaçant latéralement le curseur

6/ Parallèlement, une nouvelle fenêtre s'ouvre et permet de consulter les documents associés (doctrine, règlement, ...) soit par un téléchargement du document, soit par un renvoi vers le site de la préfecture.

1 **2** **4** **5** **3** **6**

AVERTISSEMENT - LIMITE DE VALIDITE DES DONNEES
Cet outil permet de consulter l'exposition d'une parcelle à un risque donné. Cependant, les cartes d'aléas et de PPR ont été réalisées à une échelle donnée. En cas de doute, il est conseillé de les consulter à la même échelle ou de consulter les documents opposables disponibles en collectivités ou sur le site de la préfecture à l'adresse suivante: <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Portals/0/collectivites/prevention-des-risques-majores/Flandre-prevention-des-risques-majores>. Merci de faire remonter à l'adresse sercpr@pas-de-calais.gouv.fr vos remarques ou si vous constatez des erreurs ou des omissions.

Aide en ligne amplifiée

Les risques sur le territoire

Catalogue des données

Choisissez une échelle

Comptes favoris

Interroger les couches

Information

6 résultats

- Communes (1 résultat)
- Emploi (1 résultat)
- Equipement (1 résultat)
- Aléa échouffement Terri 38B
- Tassement (1 résultat)
- Aléa sur Terri 38B

Tassement (1 résultat)

IDAléa	NomAléa
1	C24M0788

Exporter Imprimer Fermer

Tassement

IDAléa	Donnée
IDAléa	824M0788
NomAléa	Aléa sur Terri 38B
Type	tassement
Niveau	faible
Etude	PPRM
Surface_ha	3.97022833640514
RemAréa	Rapport GEODERIS E2010215DE - Etude des aléas zone 2
Préconisations Béthunois-Lensois-Douaisis	
Préconisations Boulonnais	

Exporter Imprimer Fermer

RGF93Lambert 93

Postion : 665990.98, 7042116.60

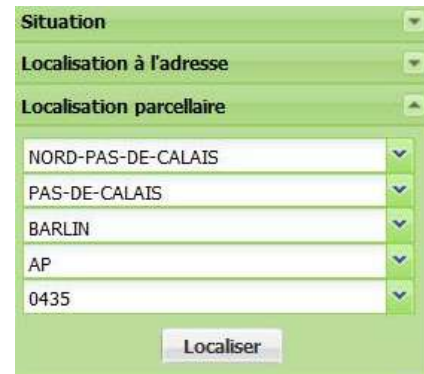
CDTM 62 / Mission 50G

VI – Exemples

VI.1 – Risque minier

Identifier les risques miniers sur la parcelle AP 0453 sur la commune de Barlin

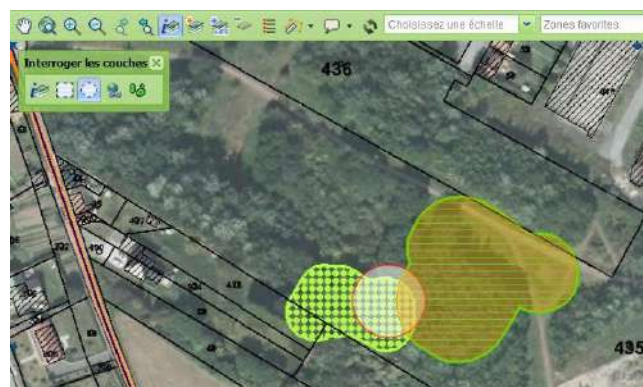
- 1 Je connais le numéro de parcelle, je peux donc remplir les rubriques de l'onglet « Localisation parcelle » puis je clique sur « localiser »



- 2 Dans la légende, je décoche tous les risques sauf ceux liés au risque minier. Pour une meilleure lecture, je déroule les informations en cliquant sur le triangle. J'obtiens ainsi les types d'ouvrages et les aléas associés



- 3 Dans la barre d'outil supérieur :
 - je clique sur le « i »
 - je clique sur le cercle (cf V)
 - je me positionne sur la parcelle à l'endroit souhaité
 - j'étire le cercle
 - je double-clique




- 4 Une fenêtre « Information » s'ouvre dans laquelle sont précisées différentes informations sur la zone sélectionnée dans la parcelle.

Comment lire cette fenêtre :

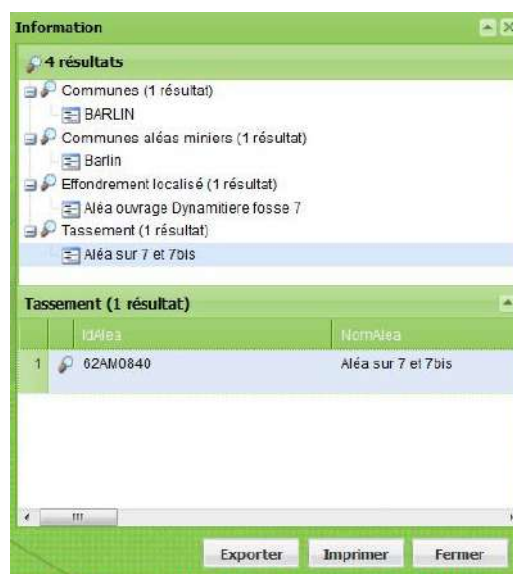
- la zone sélectionnée se situe sur la commune de Barlin
- Barlin est une commune concernée par des aléas miniers
- la zone sélectionnée se situe en zone d'aléa Effondrement localisé liée à l'ouvrage « Dynamitière fosse 7 »
- la zone sélectionnée se situe en zone de tassement liée aux ouvrages 7 et 7bis



- 5 Pour avoir, par exemple des informations sur l'aléa tassement des ouvrages 7 et 7bis, cliquer sur l'icône tableau de données  situé sous l'aléa Tassement.

Deux possibilités sont proposées pour consulter les informations :

A – Soit en déplaçant le curseur latéralement de la fenêtre qui s'est affichée en dessous.



B – Soit en consultant la fenêtre qui s'est ouverte dans laquelle figurent divers renseignements.

Dans les 2 cas, il est possible de télécharger les documents associés, dans le cas présent, ce sont les préconisations d'urbanisme. Il faut sélectionner le pdf dédié au secteur.



- 6 La commune de Barlin se situe dans le Béthunois, il faut cliquer sur le pdf relatif aux préconisations Béthunois-Lennois-Douaisis.

Une fenêtre « Information détaillée » s'ouvre et le document s'affiche. Il est possible de l'enregistrer, l'imprimer.



VI.2 – Risque inondation

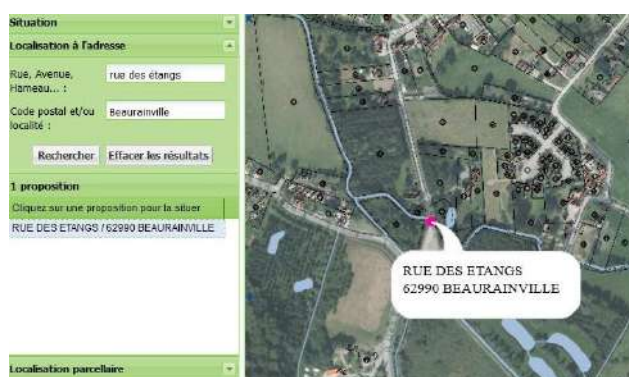
Consulter le règlement d'un PPR inondation à partir d'une adresse

- 1 Je souhaite avoir des informations sur un secteur dont je connais l'adresse.

Je remplis les rubriques de l'onglet « Localisation à l'adresse » puis je clique sur « Rechercher »

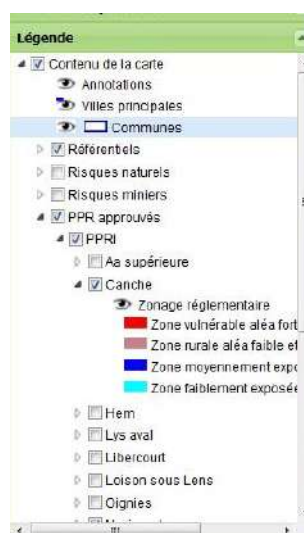
Une fenêtre se déroule avec des propositions d'adresse, je sélectionne celle qui me convient.

Une bulle s'affiche sur la carte indiquant le lieu. Pour supprimer cette bulle, cliquer sur « Effacer les résultats »



- 2 Dans la légende, je coche les onglets qui m'intéresse, dans le cas présent :
- PPR approuvés
 - PPRI
 - Canche

Je peux décocher tous les autres onglets si je le souhaite.



- 3 Dans la barre d'outil supérieur :
 - je clique sur le « i »
 - je clique sur le cercle (cf V)
 - je me positionne à l'endroit souhaité
 - j'étire le cercle
 - je double-clique




- 4 Une fenêtre « Information » s'ouvre dans laquelle sont précisées différentes informations sur la zone sélectionnée dans la parcelle.




Comment lire cette fenêtre :

- la zone sélectionnée se situe sur la commune de Beaurainville
- la zone sélectionnée concerne 3 parcelles.

En cliquant sur l'onglet  la fenêtre déroulera l'information

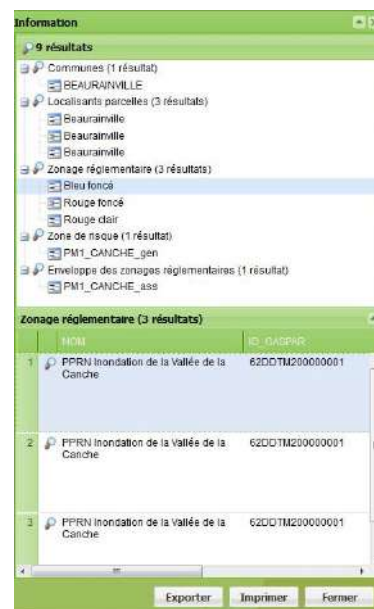
- la zone sélectionnée est concernée par le zonage réglementaire Bleu foncé, rouge foncé et rouge clair
- la zone sélectionnée se situe en zone à risque « Servitude PM1 »
- la zone sélectionnée se situe dans l'enveloppe des zonages réglementaires de la servitude PM1

- 5 Je cherche des informations sur le zonage réglementaire.

Je clique sur l'onglet  de la zone Bleu foncé, par exemple. Cette ligne est surlignée en bleu.

Deux possibilités sont proposées pour consulter les informations :

A – Soit je consulte la ligne surlignée en bleu en déplaçant le curseur latéralement de la fenêtre qui s'est affichée en dessous.



B – Soit je consulte la fenêtre « Information détaillé » qui s'est ouverte dans laquelle figurent divers renseignements.

Une adresse internet s'affiche. Il s'agit d'une adresse du site de la préfecture dont le lien renvoie directement à la page dédiée à ce PPR.



Libellé	Donnée
NOM	PPRN Inondation de la Vallée de la Canche
ID_GASPAR	62DDTM200000001
URLIC	http://www.pas-de-calais.gouv.fr/politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs/Plans-de-Prevention-des-Risques-Naturels-applicables/PPRN-de-la-vallee-de-la-Canche

Exporter Imprimer Fermer

- 6 En cliquant sur le lien, une fenêtre « Information détaillée » s'ouvre depuis le site de la préfecture du Pas-de-Calais.

Vous pouvez naviguer sur la page et consulter l'ensemble des documents (Note de présentation, zonage réglementaire, règlement, arrêté d'approbation)



Information détaillée

Les services de l'État dans le Pas-de-Calais

MAIRIE EN CALAIS

Services de l'État | Politiques publiques | Actualités | Publications | Démarches administratives | Vous êtes

Actualité > Politiques publiques > Prévention des risques naturels > Plan de prévention des risques > PPRN applicables > PPRN de la vallée de la Canche

PPRN applicables

PPRN Lacs et Fleuves des Marais entre Esplanes/Pag et Sangatte

PPRN de la vallée de la Lys aval

PPRN de la vallée de l'Esu Département

PPRN de la vallée de la Canche

PPRN de la vallée de la Haine

PPRN de la vallée de la Liane

PPRN de Cléryes

PPRN de Lisors-Beaucourt

Plan de Prévention des Risques Naturels de la vallée de la Canche

Mars 2008 N° 0090214

Contacts

DDTM-62

Service Eau et Risques

Connaissance et

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DDTM62

Service de l'Environnement

☎ 03 21 22 99 99

✉ 100 Avenue Winston Churchill CS 10 007
62 022 ARRAS

💻 ddtm@pas-de-calais.gouv.fr

<http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-majeurs>